

Derrière **le silence**,
il y a **des violences**.

Brisons-les.

conjugales

sexuelles

sexistes

intrafamiliales

Dossier p. 18

**Novembre, mois contre les
violences faites aux femmes**

Actualités

Dalle Thorez : les travaux
préparatoires à la démolition

Page 6

Actualités

Bagnolet se mobilise pour sauver
le théâtre L'Échangeur

Page 8

Grand angle

De nouvelles règles de
stationnement entrent en vigueur

Page 16

Exposition

Fil conducteur

De Tickson Mbuyi, en collaboration
avec l'association Liyaka Arts Projects

**20 novembre >
12 décembre 2025**

Vernissage jeudi 20 novembre à 18h

Château de l'Étang
198, avenue Gambetta

Entrée libre

«Par décret du Président de la République, les électeurs seront convoqués les 15 et 22 mars 2026 à l'occasion des prochaines élections municipales.

Dans ce cadre, il a été décidé de faire preuve de sobriété dans la communication municipale.

C'est la raison pour laquelle, bien que la réglementation ne l'impose pas, la publication de l'édito de Monsieur le Maire est suspendue dans le BajoMag jusqu'en mars 2026.»

SOMMAIRE

4 | 📷 Instant Bajo

6 | 📄 Actualités

- Dalle Thorez : lancement des travaux préparatoires à la démolition
- Le stade des Malassis fait peau neuve
- Bagnolet se mobilise pour sauver le théâtre L'Échangeur
- Le Contrat local de santé (CLS) au service de l'accès à la prévention et aux soins pour tous
- Le projet de requalification des tours Mercuriales présenté aux habitants
- Des aides publiques pour rénover l'habitat aux Coutures et au centre-ville
- Un accompagnement financier pour aider les ménages modestes à payer leurs factures d'eau

13 | 🍷 Big up

Les saveurs tunisiennes à l'honneur

14 | 🔍 Zoom

Des ambitions budgétaires consolidées en Conseil municipal

16 | 📺 Grand angle

De nouvelles règles de stationnement entrent en vigueur

18 | 📁 Dossier

La Ville se mobilise pour lutter contre les violences faites aux femmes

24 | 🏠 Cadre de vie et propreté

26 | 📅 À vos agendas

28 | 🗣 Tribunes

30 | 🍷 Gens d'ici

Des cafés d'exception à Bagnolet

31 | 📌 Infos pratiques



+ d'infos:
01 49 93 60 17 / 61 53
chateau@ville-bagnolet.fr



VILLE-BAGNOLET.FR





Portes ouvertes des ateliers d'artistes.
Prendre le temps de regarder les détails.



Connexion.
Initiation à la danse par le conservatoire Erik-Satie en direction des classes de primaire. Ici, l'école Joliot-Curie.



Octobre Rose.
Atelier de sensibilisation au dépistage du cancer du sein au centre socioculturel La Fosse-aux-Fraises.



La Bagnoletaise 5^e édition – Octobre Rose.
Les habitantes et habitants se mobilisent dans la lutte contre le cancer du sein.

© Philippe Gaudens



17 octobre 1961.
Le fleurissement de la stèle du souvenir en hommage aux victimes algériennes lors des événements.



Mémoire vive, 17 octobre 1961.
Une exposition qui invite à explorer l'histoire entre la France et l'Algérie.

© Mathieu Génon



Fête du Sol Vivant.
Autour d'actions variées, une sensibilisation à la préservation des sols.

© Lucile Jean



Devoir de mémoire.
L'exposition *Alban Liechti, premier soldat du refus, une histoire française contre la guerre d'Algérie* est inaugurée par son fils, Vincent.



Commémoration.
La Ville de Bagnolet a honoré la mémoire des 27 otages de Châteaubriant fusillés par les nazis à la Sablière en 1941.



Étude urbaine Gallieni – République – Fraternité.
Point d'étape sur les projets et améliorations à l'étude dans ce secteur.



Rencontres des acteurs économiques.
Temps d'échanges avec les artisans, commerçants, chefs et gérants d'entreprises, et présentation des mutations urbaines à venir.

Billet de la rédac'

Tous mobilisés contre les violences faites aux femmes

La Ville est plus que jamais engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes, en soutenant notamment activement des associations locales comme La Maison des femmes de Bagnolet, le LAO Pow'Her ou encore en hébergeant au Centre municipal de santé l'Institut de victimologie qui propose aux victimes de violences faites aux femmes des consultations gratuites de psychotraumatologie. Hébergements d'urgence, aide juridique, accompagnement psychologique : à Bagnolet comme dans toute la Seine-Saint-Denis, de plus en plus d'associations se mobilisent pour accompagner les femmes victimes de violences conjugales et leur permettre d'y mettre un terme et de se reconstruire. Une mobilisation essentielle dans un département qui est l'un des plus touchés par ce fléau avec 13,6 femmes de 15 à 64 ans victimes de violences conjugales pour 1 000 habitants (contre 10,6 % en moyenne au niveau national). Face à cette réalité inacceptable, la Ville intensifie ses actions : tout au long du mois de novembre, de nombreuses initiatives sont menées à destination du plus grand nombre pour sensibiliser, prévenir et agir collectivement afin d'éradiquer toutes formes de violences faites aux femmes.

NPNRU

Dalle Thorez : lancement des travaux préparatoires à la démolition

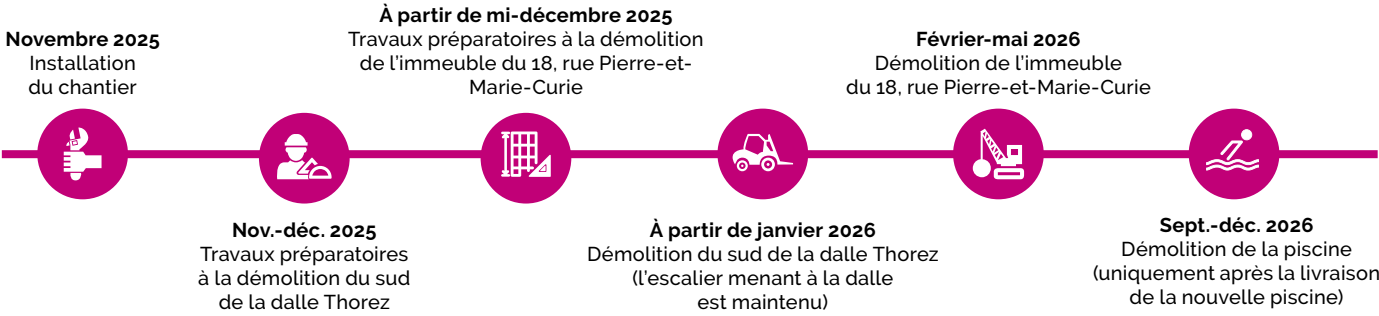
La première phase de démolition du sud de la dalle Thorez, du 18, rue Pierre-et-Marie-Curie et de la piscine des Malassis, a été lancée avec l'installation du chantier et les travaux préparatoires.



Visite du site de la dalle Thorez en présence du Préfet de Seine-Saint-Denis, Julien Charles, et de la Sous-Préfète, Vanessa Seddik, le 18 septembre 2025.

Calendrier des travaux

La démolition sera réalisée dans le respect de l'ensemble des mesures de prévention contre le bruit et les émissions de poussière.



À l'occasion de la réunion publique organisée le 3 novembre dernier, toutes les informations relatives au dispositif et au calendrier des opérations ont été communiquées aux habitants, qui ont pu échanger avec les élus et l'équipe en charge du chantier sur l'ensemble des éléments présentés. En attendant les premières interventions d'engins de chantier pour procéder aux démolitions successives, la dalle Thorez et son voisinage sont entrés dans la phase préparatoire, intégrant notamment la sécurisation des cheminements des piétons et une signalétique dédiée pour faciliter le cheminement de ceux-ci.

Limitier l'impact du chantier pour les habitants

Les travaux auront lieu de 8h à 17h, en semaine. Les trois premiers étages de la tour D2, située au 40, rue Pierre-et-Marie-Curie, seront utilisés comme une base de vie du chantier, accueillant les bureaux, sanitaires et espaces techniques des équipes en charge des différentes opérations programmées sur la dalle : démolitions, réhabilitation des logements et construction du conservatoire.

Cette organisation vise à limiter les installations de chantier sur l'espace public. Les étages restants de la tour D2 seront occupés provisoirement par Emmaüs Solidarité, pour l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de précarité.

+ D'INFOS :

- S'informer sur le chantier :**
npru.malassis@ville-bagnolet.fr
Adresse mail dédiée aux questions des habitants sur le suivi du chantier
- S'informer sur le projet :**
npru.bagnolet.montreuil@est-ensemble.fr

Permanence sur le projet le dernier mercredi du mois de 16h à 18h au centre socioculturel Pablo-Neruda :
36, rue Pierre-et-Marie-Curie

NPNRU

Le stade des Malassis fait peau neuve

Le nouveau stade des Malassis, qui a été inauguré le 8 novembre, est le premier équipement public livré dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) en cours aux Malassis et à La Noue.

Le programme de renouvellement urbain des Malassis et de La Noue est l'un des plus importants programmes de rénovation urbaine de France. Son montant global s'élève à 127 millions d'euros et son action portera essentiellement sur les secteurs de la dalle Thorez et de la dalle de La Noue, coté Bagnolet et coté Montreuil. Ce projet prévoit notamment la reconstruction et la réhabilitation d'équipements publics au service des habitants : une nouvelle piscine, un nouveau centre socioculturel, un nouveau dojo, un nouveau conservatoire, et la réhabilitation du gymnase Maurice-Baquet.

Une offre sportive renouvelée

Le nouveau stade des Malassis, dont les travaux de reconstruction ont débuté à l'été 2024, comprend un anneau d'athlétisme de 200 mètres doté de trois couloirs, une piste de 60 mètres avec bac de réception pour le saut en longueur destiné aux usages scolaires, ainsi qu'un terrain multisport synthétique de 40x20 mètres, comportant à chaque extrémité une zone de basket 3 contre 3. Cet équipement moderne, aujourd'hui entièrement fonctionnel, constitue une composante essentielle du nouveau complexe sportif qui comprendra également une nouvelle piscine et un dojo, actuellement en cours de construction.



Un investissement de 1,36 million d'euros (HT) pour le stade

Montant encore prévisionnel puisque l'ensemble des travaux seront finalisés en mars 2026 avec la livraison du dojo. La piscine sera livrée à l'été 2026.

Plan de financement prévisionnel :

Agence nationale du Sport : 300 000 €
Dotation politique de la ville (DPV) 2025 : 1 088 887 €
(sur la totalité du projet, incluant le stade)
Fonds propres de la Ville : 272 740,93 €
Participation d'Est Ensemble : 734 359,41 €

Coût prévisionnel de la piscine et aménagements extérieurs (Est Ensemble) :

18,33 millions d'euros HT
Coût prévisionnel du Dojo (Ville) : 6,54 millions d'euros HT



Culture

Bagnolet se mobilise pour sauver le théâtre L'Échangeur

Le théâtre L'Échangeur, lieu emblématique de la culture à Bagnolet, est menacé de fermeture en raison d'une baisse drastique de ses financements par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Face à cette situation, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité, le 16 octobre dernier, une subvention exceptionnelle de 20 000 euros à l'association Cie Public Chéri – Théâtre L'Échangeur.

Ouvert en 1996, le théâtre L'Échangeur compte 2 000 mètres carrés de locaux, dont deux salles de spectacles. Environ 9 000 personnes l'ont fréquenté l'an dernier. La structure, dirigée par Régis Hebette, est un lieu ressource pour de nombreuses compagnies indépendantes qui viennent y peaufiner leur spectacle. Le théâtre L'Échangeur est devenu un lieu reconnu pour la qualité et l'originalité des spectacles qui y sont présentés (théâtre, danse, musique, vidéo, arts plastiques, etc.), mais aussi comme un lieu de formation et de pratique artistique ouvert aux amateurs de tous âges et comme un espace de collaboration entre équipes artistiques, établissements scolaires et universitaires, associations culturelles, sociales et citoyennes, ainsi que des structures hospitalières.

Un collectif local crée en soutien

En mai dernier, le théâtre L'Échangeur a été officiellement informé d'une baisse de 60 000 euros de ses financements par la DRAC. Depuis, le collectif Les Amis de L'Échangeur a vu le jour pour se mobiliser en faveur de l'établissement culturel. Le collectif réunit à présent plus de 900 personnes. Plusieurs réunions publiques se sont déroulées dans le théâtre pour évoquer la situation, en présence de Tony Di Martino, maire de Bagnolet, d'élus du territoire, d'acteurs culturels et d'habitants. Le 22 septembre dernier, Tony Di Martino, maire de Bagnolet, Alexis Corbière, député de la Seine-Saint-Denis, Stéphane Troussel, président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et Patrice Bessac, président d'Est Ensemble, ont adressé un courrier à Rachida Dati, ministre de la Culture, pour l'alerter sur la situation préoccupante du théâtre.

La mobilisation se poursuit

Le 16 octobre dernier, Régis Hebette, directeur du théâtre, a pris la parole lors du Conseil municipal. « Le théâtre L'Échangeur est en grand danger de fermeture à une brève échéance, consécutivement

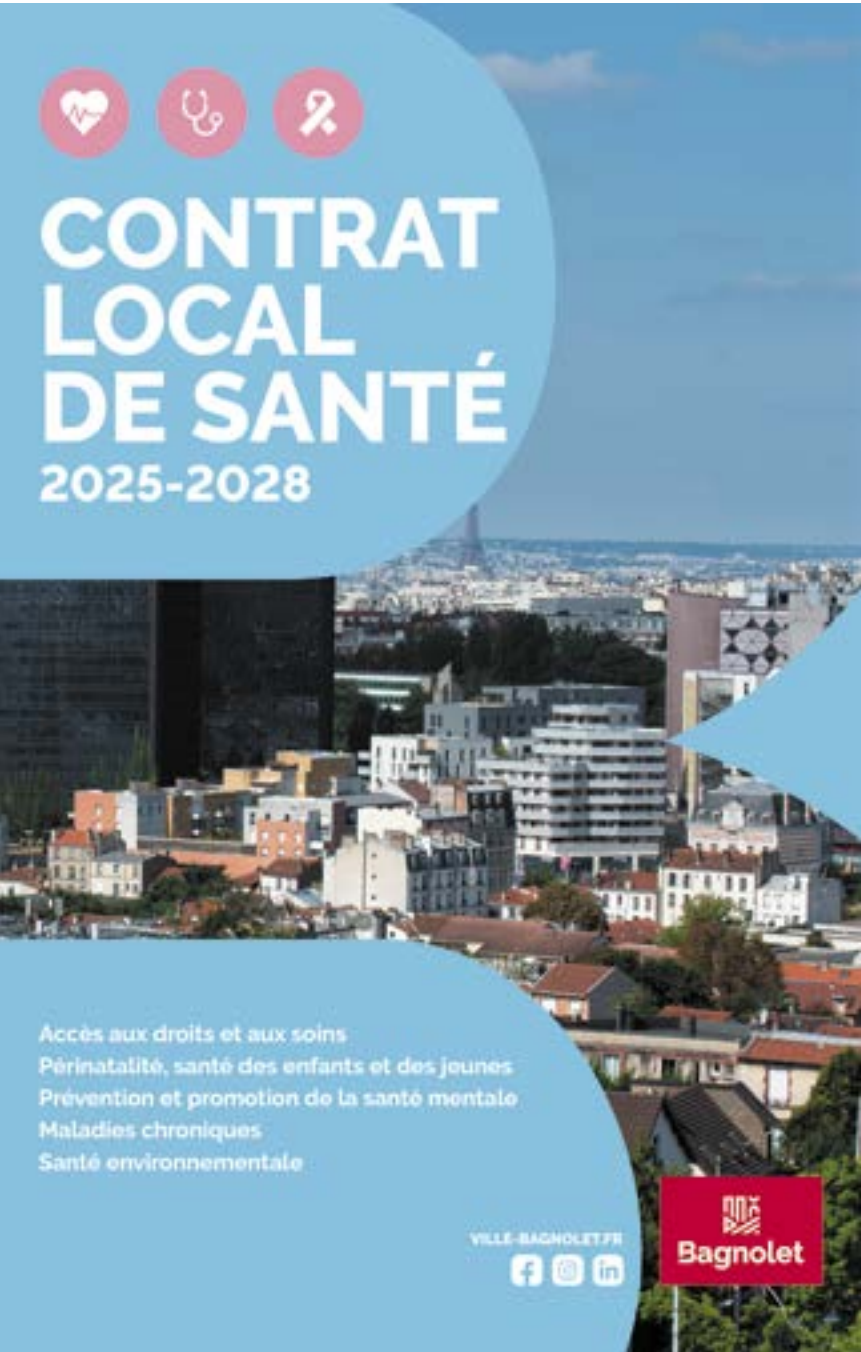
à une baisse de financement du ministère de la Culture qui est intervenue en deux temps, moins 20 000 euros en 2024 et moins 60 000 euros en 2025, dont on a été informé officiellement très tardivement, à la mi-mai », a expliqué le directeur. Depuis 2024, le soutien apporté par l'État a ainsi diminué de moitié. Pour faire face à cette situation, le Conseil municipal a adopté une subvention exceptionnelle de 20 000 euros pour soutenir ce lieu culturel emblématique de Bagnolet.



Santé

Le Contrat local de santé (CLS) au service de l'accès à la prévention et aux soins pour tous

Afin de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, la Ville de Bagnolet a élaboré avec ses partenaires un nouveau Contrat local de santé (CLS) pour la période 2025-2028.



Les deux premiers Contrats locaux de santé (CLS) ont couvert les périodes 2015-2019 puis 2019-2024 et ont permis d'inscrire la Ville dans une dynamique territoriale de consolidation des partenariats locaux. Dès 2022, la Ville de Bagnolet a été désignée Zone d'intervention prioritaire * (ZIP) par l'Agence régionale de santé, au regard des indicateurs de santé, des possibilités d'accès aux soins et de l'Indice de développement humain. Ainsi la Ville a souhaité se réengager dans un Contrat local de santé (CLS), qui sera signé le 19 novembre prochain, avec l'Agence régionale de santé (ARS), la Préfecture, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Bagnolet, Les Lilas, le Pré Saint-Gervais, Romainville (BLLR) et la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

Répondre aux besoins des habitants

Cette nouvelle contractualisation permet de renforcer les moyens matériels et humains dans les territoires les plus marqués par d'importantes inégalités sanitaires et sociales. Ce Contrat local de santé 2025-2028 tient compte des données sociodémographiques, des résultats d'une enquête réalisée en novembre 2023 auprès des professionnels de santé de la Ville, des partenaires locaux et des habitants, mais aussi des exigences du Projet régional de santé (PRS) et des objectifs du projet de santé de la Ville.

Les 5 priorités du Contrat local de santé (CLS)

Ces cinq axes prioritaires guideront les actions de la Ville et de ses partenaires tout au long du contrat:

- Axe 1: Accès aux droits et aux soins
- Axe 2: Périnatalité, santé des enfants et santé des jeunes
- Axe 3: Prévention et promotion de la santé mentale
- Axe 4: Maladies chroniques
- Axe 5: Santé environnementale

Attractivité

Le projet de requalification des tours Mercuriales présenté aux habitants

Pour informer les habitants du devenir des tours Mercuriales, le groupe Hemisphere et Bain Capital, les propriétaires des tours, ont organisé, en lien avec la Ville, une présentation publique du projet le 24 septembre dernier en salle du Conseil municipal.



De nombreux habitants sont venus assister à cette réunion publique, en présence de Tony Di Martino, Maire de Bagnolet, et de Cédric Pape, premier adjoint au Maire, en charge de l'Aménagement, de l'Urbanisme, du NPNRU, de la Politique de la ville et de la Commande publique. Le groupe Hemisphere et Bain Capital, les deux propriétaires des tours, ainsi que leur cabinet d'architecte Bechu & Associés et leur cabinet paysagiste Coloco ont présenté le projet de requalification des Mercuriales, les nouveaux aménagements intérieurs et extérieurs et les éléments de végétalisation aux abords immédiats des tours. Un temps d'échanges avec les Bagnoletaises et Bagnoletais sous forme de questions-réponses a clôturé la réunion.

Résidence hôtelière, résidence étudiante et restaurant rooftop

Afin de permettre la requalification de l'ensemble immobilier, initialement destiné à accueillir des bureaux, en une résidence hôtelière et une résidence étudiante, une modification simplifiée n°2 du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) d'Est Ensemble a été approuvée lors d'une séance du Conseil de territoire, le 11 février 2025. Le projet prévoit la création d'une résidence hôtelière d'environ 690 chambres (tour Ponant, à l'Ouest) et d'une résidence étudiante de 990 chambres (tour Levant, à l'Est). Un res-

taurant rooftop sera créé au dernier étage d'une des tours et sera accessible à tous les habitants de Bagnolet, via un accès dédié.

Reconnecter le socle à la Ville et à ses habitants

L'ensemble immobilier est actuellement enclavé et refermé sur lui-même. Le socle des Mercuriales, aujourd'hui couvert et dédié exclusivement aux tours de bureaux abrite notamment un ancien restaurant d'entreprise et un business center. Afin de reconnecter Les Mercuriales à la ville et à ses habitants, le projet prévoit la démolition du centre de conférences et de toute la partie bâtie située entre les tours afin de libérer des espaces à ciel ouvert. L'accès aux tours en sera facilité et un véritable lieu de vie apparaîtra grâce à l'implantation de commerces en rez-de-chaussée.

Promenade plantée

Dans l'objectif de lutter contre les effets d'îlot de chaleur urbain, le projet prévoit la création d'une promenade plantée, véritable ouverture paysagère permettant d'accéder aux futurs commerces et services. L'aménagement de 2800m² d'espaces plantés, contre 830m² actuellement, est également prévu autour des tours. Cette nouvelle promenade végétalisée permettra de créer un espace de rencontre et d'échanges à échelle humaine, et de renforcer la liaison piétonne avec le centre-ville de Bagnolet.

Habitat

Des aides publiques pour rénover l'habitat aux Coutures et au centre-ville

Depuis 2022, une opération d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) est en cours dans le quartier des Coutures et le centre-ville.



Cette opération, pilotée par Est Ensemble en partenariat avec la Ville et l'Agence nationale pour l'habitat (ANAH), a permis de résorber l'habitat insalubre et d'améliorer la performance énergétique des logements. Ce dispositif, qui se terminera fin janvier 2027, accompagne les propriétaires, occupants et bailleurs résidants dans la réalisation de travaux d'amélioration de leur logement et l'octroi d'aides financières. Cet accompagnement est assuré par la Soreqa (Société de requalification des quartiers anciens). Depuis le démarrage du dispositif en 2022, 27 adresses prioritaires, soit 328 logements, ont été suivies et 21 adresses non prioritaires ont été accompagnées sur sollicitation. Les principaux travaux réalisés dans le cadre de l'OPAH-RU concernent la rénovation énergétique. C'est le cas au 288, rue Étienne-Marcel où se trouve une copropriété de 15 logements qui a réalisé un ravalement avec isolation thermique par l'extérieur.

Rénovation énergétique

Ces travaux ont permis un gain énergétique de 35,3%. Pour cela, la copropriété a perçu des aides publiques couvrant 73% du coût total des travaux, d'un montant de 319000 euros. Autre exemple de travaux, cette fois en partie privative, la rénovation et l'adaptation de la salle de bain et des toilettes ainsi que l'installation d'un volet roulant électrique dans un logement appartenant à un propriétaire occupant très modeste, résidant dans le centre-ville. Dans ce cas, l'aide à l'adaptation du logement (MaPrimeAdapt') a été sollicitée. Cette aide réservée aux personnes en situation de handicap ou aux seniors en perte d'autonomie permet de financer des travaux d'adaptation du logement nécessaires au maintien à domicile. Les travaux d'un montant de 10 490 euros ont été financés par ces aides à hauteur de 9225 euros.

1,8 million

d'euros d'aides publiques ont été sollicitées depuis le démarrage du dispositif en 2022

Vente d'un bien communal

La Ville met en vente aux enchères, via des enchères en ligne, un bien de son patrimoine privé sis au 2, impasse du Ruisseau. La remise des offres débutera le 2 décembre à 14h et s'achèvera le 4 décembre 2025 à 16h. La mise à prix de départ est de 270 000 euros. Les visites sur place sont uniquement réservées aux personnes se portant candidates à la vente. Vous trouverez toutes les informations relatives au bien et aux conditions de vente via l'annonce en ligne.



Marché de Noël

Vous êtes artisan, commerçant ou une association de la ville et vous souhaitez présenter vos produits à l'occasion des Festivités de Noël? Dans le cadre de son Marché de Noël, la Ville vous invite à participer à l'un des temps forts de l'année et lance un appel à candidatures pour les exposants souhaitant participer à la prochaine édition. Cet événement festif et familial se déroulera le samedi 13 décembre prochain, place Salvador-Allende et sera ouvert au public de 13h30 à 19h30. Ce rendez-vous mettra à l'honneur la créativité, le savoir-faire et la convivialité qui font la richesse des artisans, commerçants et associations de Bagnolet, à travers une sélection variée d'exposants passionnés. Vous êtes intéressé? **Vous pouvez candidater jusqu'au 30 novembre 2025.** **+ d'infos:** **Service des Relations publiques** **01 49 93 61 86**



Solidarités

Un accompagnement financier pour aider les ménages modestes à payer leurs factures d'eau

Une convention de mise en œuvre du dispositif d'aide financière de la régie publique de l'eau potable a été signée entre le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Bagnolet et l'Établissement public territorial Est Ensemble.

L'objectif de cette aide, appelée Fonds Eau Solidaire (FES), est d'aider des ménages du territoire d'Est Ensemble, abonnés directs ou indirects, qui rencontrent des difficultés à payer leurs factures d'eau. Cette aide est destinée aux ménages qui ont déjà eu des impayés ou qui traversent ponctuellement une période de difficulté de paiement, sur préconisation du CCAS après enquête sociale. Sur la facture d'eau, seuls peuvent être pris en compte les montants dus au titre de la distribution d'eau potable et de la redevance assainissement territorial.

Comment en bénéficier ?

Toute demande d'aide doit être déposée auprès du service Accès aux droits du CCAS. Après délibération de la commission ad hoc du CCAS, le service d'accès aux droits adresse un courrier notifiant le montant de l'aide accordée à l'utilisateur ou au bailleur/copropriété. À la réception des pièces transmises par le service d'accès aux droits, Eau Publique par Est Ensemble verse l'aide à l'abonné ou au bailleur/copropriété qui doit ensuite la répercuter sur les charges de l'utilisateur. Ce versement prend la forme d'un avoir si, entretemps, l'utilisateur a réglé sa facture, ou d'une déduction sur la somme encore due.

+ D'INFOS :

Centre communal d'action sociale (CCAS)
Hôtel de Ville, place Salvador-Allende
01 49 93 60 00

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Fermé le vendredi matin



Le montant des aides du Fonds Eau Solidaire

Lors de la commission ad hoc du CCAS, les élus et agents y siégeant examinent les critères suivants :

Composition du ménage	Volume annuel maximum consommé	Volume trimestriel consommé	Montant maximum de l'aide sur la consommation annuelle
1 personne	30 m³	7,5 m³	42 €
2 personnes	60 m³	15 m³	100 €
3 personnes	90 m³	22,5 m³	168 €
4 personnes	110 m³	27,5 m³	192 €
5 personnes et plus	130 m³	32,5 m³	238 €

Attention : l'aide peut concerner une ou plusieurs factures d'eau. Est Ensemble a fixé un montant d'aide maximum de 500 € par logement collectif. Au-delà, un dossier social devra être fourni par le CCAS, détaillant et justifiant que la situation du demandeur nécessite une aide supérieure à 500 €.

Commerce

Les saveurs tunisiennes à l'honneur

Le restaurant Dar Noa, qui a ouvert ses portes, au 4 bis, rue Hoche, propose une cuisine tunisienne généreuse où la convivialité et le partage sont de mise.



Hedia Riahi est l'heureuse patronne de Dar Noa, qui signifie en arabe la « maison de Noa », en hommage au prénom de l'un de ses trois enfants. Située à deux pas du Cin'Hoche, Dar Noa propose une cuisine tunisienne généreuse et chaleureuse composée de plats familiaux à partager. « Quand je suis arrivée, il n'y avait rien et j'ai tout aménagé », raconte Hedia Riahi, qui s'est lancée dans l'aventure de la restauration après avoir travaillé dans les assurances. « J'ai toujours été passionnée par la cuisine. En parallèle de mon métier de courtier en assurances, j'exerçais de manière informelle une petite activité de traiteur pour mes amis. Je savais qu'un jour j'allais accomplir ce rêve », confie Hedia, qui ne regrette pas son choix.

Des retours positifs

« J'ai beaucoup de retours positifs de clients, et cela m'a permis de rencontrer des Bagnoletais que je ne connaissais pas. », se réjouit-elle. Au menu de Dar Noa, on retrouve l'univers culinaire de la Tunisie, comme la salade méchouia, composée à base de poivrons, tomates, oignons grillés et de piment. « Quand j'étais jeune, je ne savais pas du tout cuisiner. Je suis partie en Tunisie où j'ai vécu dix ans à Tunis. J'en avais marre de manger dehors et toujours la même chose. J'appelais tous les soirs ma mère, qui était restée en France, pour qu'elle me donne des recettes. », se souvient-elle.

Commerce engagé

Le 16 octobre dernier, Dar Noa s'est associé à la journée organisée par l'association bagnoletaise POW'Her autour de l'accompagnement des filles et des jeunes femmes victimes de violences à la Bourse du Travail de Bobigny. Ce jour-là, le restaurant a reversé 20% de ses recettes au profit de l'association POW'Her. « C'est un sujet qui me tient à cœur. », indique Hedia. Tous les dimanches, Dar Noa propose un plat unique, non proposé en semaine pour faire découvrir à ses clients d'autres saveurs. « La dernière fois, j'ai proposé la Mloukhiya. C'est un plat composé d'une sauce cuisinée à base de corète séchée et agrémentée de viande. Un plat plein de saveurs que les clients ont beaucoup apprécié. », ajoute-t-elle avec le sourire.

+ D'INFOS :

Dar Noa
4 bis, rue Hoche – 93170 Bagnolet
Du mardi au samedi (11h-15h/18h-23h) – Dimanche (11h-16h)

dar.noa.bagnolet@gmail.com

07 63 94 60 05

dar_noa_bagnolet

Des ambitions budgétaires consolidées en Conseil municipal

Le 16 octobre dernier, le Conseil municipal a approuvé une décision modificative au budget primitif 2025, adopté en avril dernier, afin d'affecter des recettes supplémentaires au remboursement de la dette et à l'investissement dans des projets structurants pour Bagnolet.



Cette décision modificative n'est pas un nouveau budget, c'est une nouvelle étape dans la réalisation du budget 2025 qui permet de prendre acte des notifications des dotations de l'État, des subventions réellement obtenues au titre de différents dispositifs. Ainsi, ces recettes sont devenues certaines depuis le vote du budget primitif qui se construit sur la base de prévisions.

Un budget primitif prudent

Ainsi, dans le budget primitif approuvé par le Conseil municipal le 3 avril, la Ville avait retenu une estimation basse des recettes provenant du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA). Ce prélèvement sur les recettes de l'État constitue une aide importante de l'État aux collectivités territoriales en matière d'investissement. Il s'agit d'une dotation versée aux collectivités territoriales et à leurs groupements, destinée à assurer une compensation forfaitaire de la charge de TVA supportée sur leurs dépenses d'investissement.

Des recettes supplémentaires perçues

Or, depuis l'adoption du budget primitif, 1,7 million d'euros de FCTVA supplémentaires a été perçu au titre de l'opération de construction du nouvel établissement public Jacqueline-Chonavel. La Ville a choisi d'affecter une partie de ces recettes supplémentaires au provisionnement en 2025 du remboursement de sa dette. Ainsi, 1,58 million d'euros de plus a été fléché pour le remboursement des emprunts in fine. Ce montant s'ajoute au 1,42 million

d'euros qui avait été déjà provisionné lors de l'adoption du budget primitif 2025 portant ainsi à 3 millions le montant total consacré au remboursement. Pour rappel, la Ville a souscrit trois emprunts in fine en 2015, lorsqu'à l'époque aucune banque française n'acceptait de financer les investissements de la collectivité. La particularité de ces emprunts réside dans le remboursement du capital en une seule échéance. Ainsi, pour un total de 29 millions d'euros, les remboursements de ces trois emprunts se répartiront comme de la manière suivante: 10 millions d'euros en 2031, 9 millions d'euros en 2033 et 10 millions en 2035. Le budget 2025 comprend ainsi une provision totale de 3 millions d'euros pour le premier emprunt in fine arrivant à échéance en 2031, soit 10 000 000 €. Pour ce seul emprunt, ce sont 1,4 million d'euros qu'il faudrait provisionner chaque année d'ici son remboursement. Ces provisions permettent ainsi d'anticiper le remboursement de cet emprunt comme des autres tout en conservant une capacité d'investissement. Par ailleurs, les nouveaux emprunts levés, dont les remboursements s'étalent chaque mois (comme pour des crédits immobiliers ou à la consommation pour les particuliers), comprennent des années blanches (sans remboursement) les années d'échéance des emprunts in fine.

Des financements diversifiés pour les projets communaux

De plus, la Ville a accru la diversité des financements de la commune par la recherche systématique de subventions qui viennent compléter le financement des projets communaux. Un poste de chargé de recettes, rattaché à la Direction des Finances, ac-

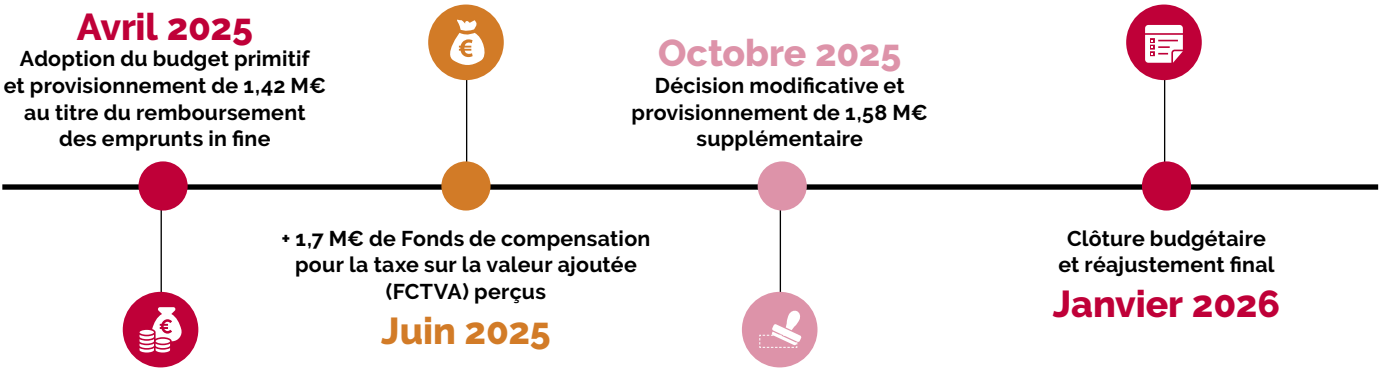
compagne les services dans cette recherche. Le montage des dossiers de subvention, et la diversité croissante des dispositifs, rendent l'exercice de plus en plus complexes. C'est pourquoi la commune s'est dotée, cette année, d'un module de son partenaire « Finances Actives » dédié à la recherche de tous les financements publics ou privés pour chaque projet. En outre, un fonds de dotation est en cours de création pour financer le projet de rénovation de la Mairie historique.

Des investissements préservés

Pour rappel, dans le cadre du Programme pluriannuel d'investissement (PPI), la Ville a programmé 17 millions d'investissement en 2025 pour financer des opérations de construction et d'aména-

gement, ainsi que l'entretien et l'amélioration de son patrimoine (écoles, centres socioculturels, cuisine centrale, squares et parcs, etc.). Pour y parvenir, la collectivité s'est engagée dans une politique de réduction des dépenses de fonctionnement de 5% par rapport aux dépenses réalisées en 2024. Cette réduction ne s'applique pas aux politiques prioritaires de la Municipalité, sanctuarisées dans le budget 2025: éducation, cadre de vie, transition écologique, culture et vie des quartiers. Ainsi, des dépenses mieux maîtrisées et une limitation du recours à l'emprunt permettent de dégager des marges d'autofinancement pour continuer d'investir dans l'avenir.

Les étapes clés du budget



Des ajustements budgétaires pour investir

- Opération de La Briqueterie
Futur collège Travail
+150 000 €
- > 120 000 € pour l'organisation et l'indemnisation des candidats du concours d'architecture
- > 30 000 € pour le début de la mission de maîtrise d'œuvre
- Travaux au centre de vacances de l'île d'Oléron
+200 000 €
Pour permettre l'accueil des colonies de vacances cet été avec une capacité d'accueil de 80 enfants simultanément
- Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de deux cours oasis à l'école élémentaire Jean-Jaurès
+30 000 €

Les 3 emprunts in fine

- 2031 : 10 M€
- 2033 : 9 M€
- 2035 : 10 M€

1 chiffre à retenir

3 M€
provisionnés en 2025
au titre de remboursement
des emprunts in fine

Les orientations budgétaires municipales

- Limitation et/ou réduction des dépenses de fonctionnement au niveau du réalisé 2023 (- 5%), sauf pour les politiques prioritaires: éducation, cadre de vie, transition écologique et culture
- Maintien de la masse salariale malgré un contexte d'augmentation réglementaire des rémunérations

- Modernisation de l'administration et renforcement d'un service public rendu de qualité
- Maîtrise de la dette et de l'emprunt: renforcement de la capacité d'autofinancement de la Ville afin de limiter le recours à l'emprunt
- Recherche systématique de financements pour la réalisation des projets

Voirie

De nouvelles règles de stationnement entrent en vigueur

Depuis le 15 octobre 2025, deux zones de stationnement sont instaurées : une zone bleue et une zone blanche. Ces nouvelles règles ont pour objectif de favoriser la rotation des véhicules et de garantir un meilleur accès aux places disponibles.

Zone bleue

Les Bagnoletais munis d'une vignette zone bleue continueront de bénéficier de la gratuité, dès lors que leur véhicule sera garé en zone bleue. Les visiteurs équipés d'un disque de stationnement profiteront d'1h30 de gratuité.

Comment obtenir votre vignette zone bleue ?

La demande se fait auprès du service ASVP à l'Hôtel de Ville.
Lundi et jeudi : 9h-12h – Mercredi : 9h-12h / 14h-16h30

Une seule vignette est délivrée par logement

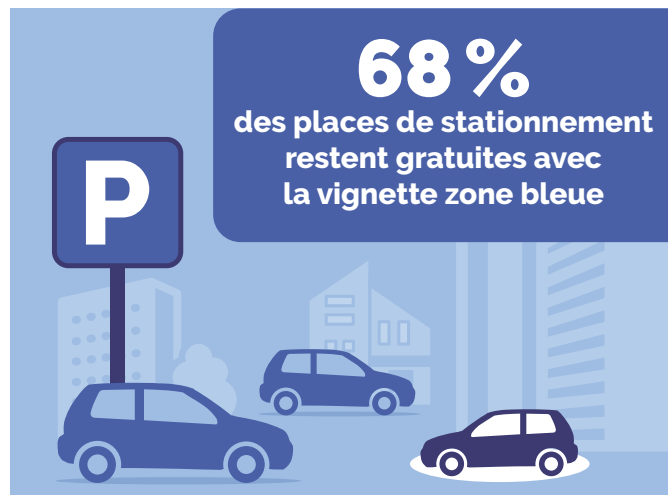
Elle est gratuite et réservée exclusivement aux résidents de la commune. Documents à fournir (originaux + photocopies) :

- Certificat d'immatriculation du véhicule concerné, au nom du demandeur.
- Deux justificatifs de domicile récents (moins de 3 mois) au même nom (quittance de loyer, facture d'électricité, de téléphone, etc.). Un seul justificatif suffit si l'adresse est identique à celle du certificat d'immatriculation.
- Pièce d'identité en cours de validité.

Cas particuliers

- Demandeur hébergé : attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeur.
- Véhicule de service : attestation de l'employeur.
- Demande par procuration : attestation signée + pièce d'identité du demandeur.
- Renouvellement/changement de véhicule : rapporter l'ancienne vignette ou son récépissé.

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.



Zone blanche

Le stationnement sur cette zone est payant tous les jours de 9h à 19h (sauf dimanche, jours fériés et mois d'août). Il est matérialisé par un marquage au sol et signalé par la présence d'horodateurs physiques et virtuels. La société Streeteo est chargée de l'exploitation et de la gestion du système de stationnement payant.

Quels sont les tarifs ?

30 min ▶ 1,10 € – 1h ▶ 2,10 € – 1h30 ▶ 3,10 € – 2h ▶ 4,20 €
3h ▶ 6,30 € – 4h ▶ 8,40 €

Au-delà de 4h15 de stationnement successif sur un même emplacement, l'intégralité du Forfait post stationnement (FPS), soit 35 €, sera dû.

Comment payer ?

- Le stationnement est signalé par la présence d'horodateurs physiques et virtuels.
- Horodateurs physiques : certains acceptant la carte bancaire et les espèces, d'autres uniquement la carte bancaire.
- Horodateurs virtuels : scannez le QR Code et payez.
- Paiement via les applications mobiles : EasyPark - Indigo NEO - PayByPhone.

Quel est le montant de l'amende pour infraction de stationnement ?

Amende forfaitaire initiale : 35 €.
Les recettes sont affectées aux politiques de mobilités durables.

+ d'infos :

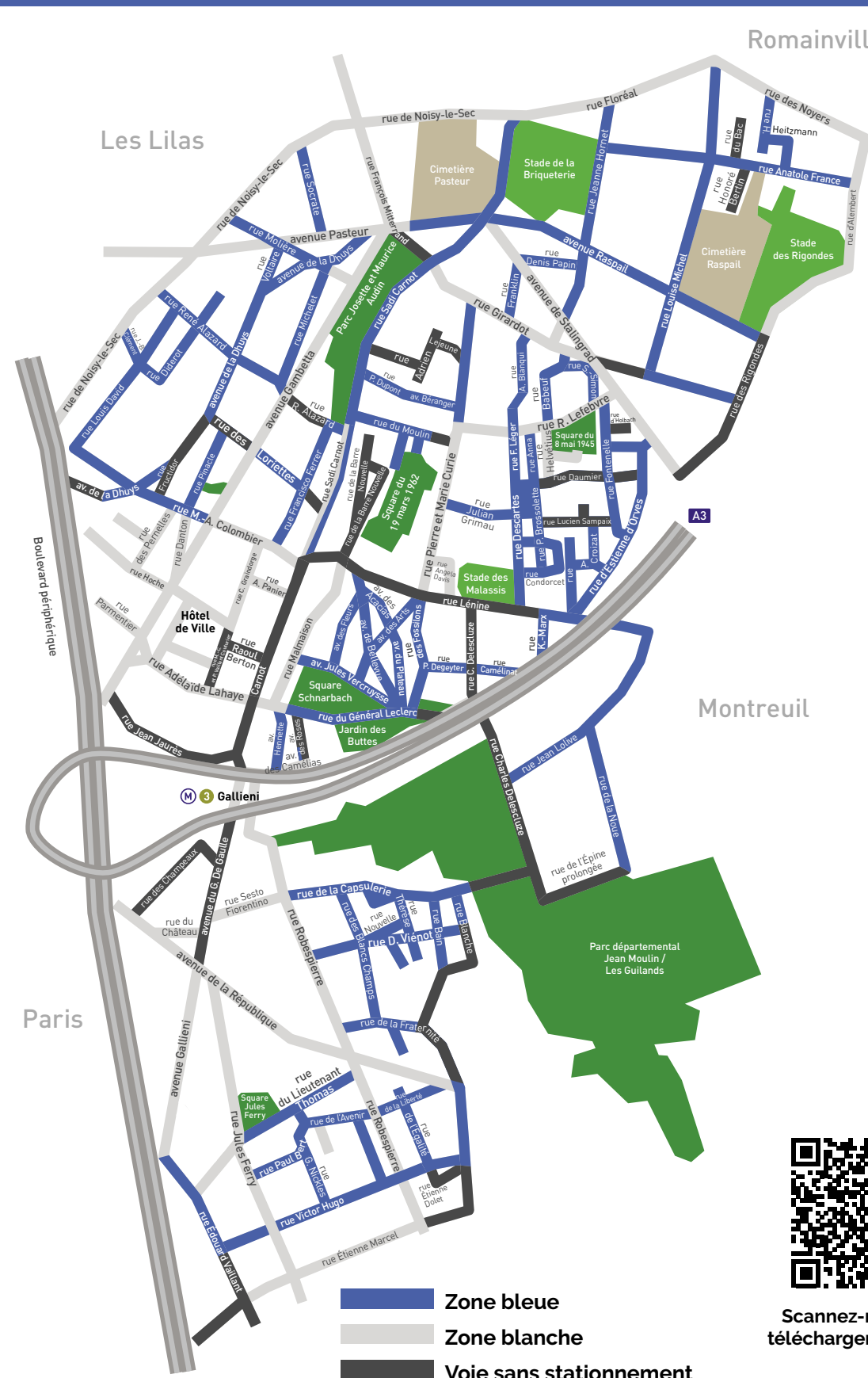
Service ASVP – Hôtel de Ville, place Salvador-Allende
service.asvp@ville-bagnolet.fr – 01 49 93 60 22



Règles d'usage des emplacements pour personnes à mobilité réduite

Ces places sont strictement réservées aux véhicules transportant une personne titulaire de la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées. Le stationnement par un véhicule non autorisé est interdit et sanctionné.

Scannez-moi pour obtenir les emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite



Scannez-moi pour télécharger la carte

Derrière **le silence**,
il y a **des violences**.

Brisons-les.

conjugales

sexuelles

sexistes

intrafamiliales



Novembre, mois contre

LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Exposition | Sensibilisation | Spectacles

Dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la Ville se mobilise et réaffirme son engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes et pour l'éradication des violences faites aux femmes. À cet effet, pour marquer l'engagement de la collectivité sur cette thématique, la Ville organise la troisième édition des « 16 jours d'activisme contre les violences basées sur le genre ». Cette campagne de l'ONU commence le 25 novembre, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, et se termine le 10 décembre, à l'occasion de la Journée internationale des droits humains.

La Ville se mobilise pour lutter contre les violences faites aux femmes

Malgré les évolutions des mentalités et du cadre juridique, les violences faites aux femmes ne reculent pas. Pour alerter, informer et sensibiliser sur ces violences, de nombreuses actions thématiques ont été programmées par la Ville et ses partenaires.



Signature de la Convention de la Ville avec l'association LAO Pow'Her hébergée à la Maison des associations, décembre 2024.

La violence basée sur le genre prive les femmes et les filles de leur autonomie, de leur dignité, de leurs capacités, et parfois même, de leur vie. En France, en 2023, les services de sécurité ont enregistré les plaintes de 271 000 victimes de violences commises par leur partenaire ou ex-partenaire, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2022, proche du taux d'évolution annuel moyen constaté depuis 2019, soit 13 %. Dans un contexte de libération de la parole et d'amélioration des conditions d'accueil des victimes par les services de police et de gendarmerie, le nombre de victimes enregistrées a ainsi doublé depuis 2016.

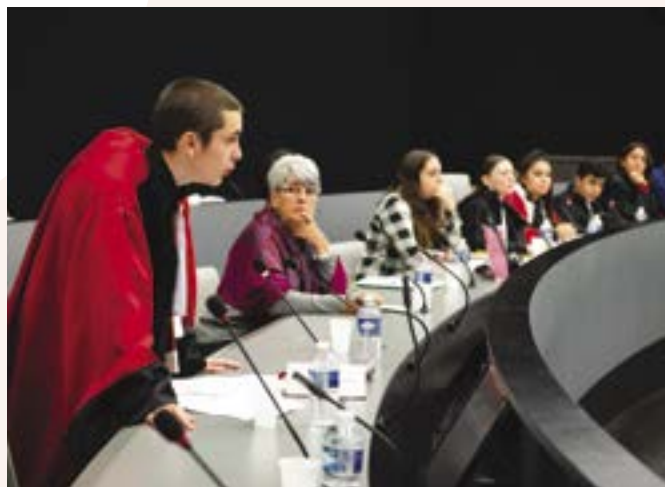
Des violences multiples

Les deux tiers des violences conjugales consistent en des violences physiques ; la grande majorité des victimes sont des femmes (85 %) alors que les mis en cause sont le plus souvent des hommes (86 %). Les violences basées sur le genre sont multiples (viol, agression sexuelle, harcèlement sexuel, cyberharcèlement, etc.) et ont des répercussions physiques, émotionnelles, psychologiques et sociales graves. Elles sont le produit d'un système patriarcal et peuvent parfois mener à la mort, comme en attestent les 136 féminicides de 2024 (source : collectif Nous Toutes).

La Seine-Saint-Denis face aux violences faites aux femmes

Comme en 2022, le Pas-de-Calais, la Réunion, le Nord, la Somme et la Seine-Saint-Denis figurent parmi les départements qui affichent les plus forts taux de victimes enregistrées pour 1 000 habitantes

âgées de 15 à 64 ans (10,6 % en moyenne au niveau national). En effet, la Seine-Saint-Denis n'échappe pas à la réalité des violences faites aux femmes et constitue l'un des départements français les plus touchés avec 13,6 femmes de 15 à 64 ans victimes de violences conjugales pour 1 000 habitantes. Cette prévalence du phénomène dans le département justifie des politiques publiques ambitieuses et des actions de prévention et de sensibilisation renforcées contre les violences faites aux femmes.



Les 14, 15 et 16 novembre 2025

Délivrées !

Le salon des livres féministes revient pour la quatrième année avec toujours plus de rencontres et de masterclass avec des autrices et des auteurs, de projections, d'expositions, de spectacles ! En présence de l'antenne locale de l'association Femmes Solidaires.

Entrée libre et gratuite.
Plus d'infos : clara-magazine.fr

Halle des Blancs Manteaux
48, rue Ville du Temple - 75004 Paris



Jusqu'au 21 novembre 2025

Exposition

Réparer les vivantes



L'association Réparons l'excision présente l'exposition *Réparer les vivantes* réalisée par Élodie Ratsimbazafy (photographe) et Karine Le Louët (documentariste). Cette exposition immersive qui mêle photographie et témoignages sonores pour raconter le parcours de femmes ayant vécu des mutilations sexuelles et qui ont été suivies au sein de la prise en charge des femmes victimes de mutilations génitales féminines (MGF) au Centre hospitalier inter-communal (CHI) André-Grégoire à Montreuil (Seine-Saint-Denis). L'accueil de cette exposition revêt plusieurs objectifs : thérapeutiques (mettre des mots sur l'indicible), sensibilisation du grand public, prévention, etc.

Hôtel de Ville : place Salvador-Allende

Du 24 au 28 novembre 2025

Exposition

Viol, un autre regard

Cette exposition, conçue par l'association Jeunes et Citoyenneté, vise à déconstruire les stéréotypes autour du viol : l'idée selon laquelle « la victime l'a bien cherchée », que l'agresseur agit par simple pulsion, ou qu'il est toujours un inconnu. En réalité, dans 9 cas sur 10, l'agresseur est proche ou fait partie de l'entourage. L'exposition utilise des témoignages, des textes de loi, des statistiques, et présente des vêtements portés par des victimes pour illustrer la réalité des agressions.

Hôtel de Ville : place Salvador-Allende

Mardi 25 novembre 2025 – 18h30

Projection-débat autour du documentaire *Soumission chimique : pour que la honte change de camp*



À partir de 20h30, une table ronde sera organisée afin d'échanger avec les intervenants.

Le documentaire *Soumission : pour que la honte change de camp*, réalisé par Linda Bendali, a suivi Caroline Darian, fille de Gisèle Pelicot, qui révèle comment son père a drogué sa mère pendant dix ans pour la livrer, inconsciente, à des viols commis par des inconnus. À partir de cette affaire bouleversante, le film donne la parole à d'autres victimes de soumission chimique, hommes et femmes, pour dénoncer une pratique encore trop souvent minimisée. Il met en lumière les failles judiciaires, questionne la notion de consentement lorsque la mémoire est effacée, et appelle à un changement de regard : que la honte change enfin de camp, pour qu'elle pèse sur les coupables et non sur les victimes. La projection sera suivie d'une table ronde en présence de Léa Bauchet, fondatrice de Myselfkey, Caroline Darian, présidente de l'association M'endors pas et Sandrine Josso, députée de Loire-Atlantique qui viendra témoigner de son parcours en tant que victime et plaider pour une meilleure reconnaissance institutionnelle et juridique de la soumission chimique comme arme d'agression. Des associations locales seront également présentes à la table ronde.

Salle du Conseil municipal

Hôtel de Ville : place Salvador-Allende

Entée libre – Dès 14 ans

Vendredi 28 novembre 2025 – 18h30

Procès fictif autour de la prostitution des mineures

Cet évènement organisé en partenariat avec l'association Jeunes et Citoyenneté, le LAO Pow'Her et l'association Médouz (qui agit contre la prostitution juvénile), met en scène un procès d'assises inspiré de faits réels pour sensibiliser à l'exploitation sexuelle des mineurs. Vous êtes invités à prendre place dans le public pour vivre l'expérience du procès joué par une classe de première professionnelle du lycée Eugène-Hénaff afin de mieux comprendre les enjeux judiciaires et humains liés à ce fléau. Cette action mise en place avec des élèves du lycée Eugène-Hénaff a nécessité plusieurs séances pour construire le dossier d'instruction, établir les rôles et apprendre à jouer. Ces séances seront ponctuées d'intervention de l'association LAO Pow'Her spécialisée sur les questions des violences faites aux jeunes femmes. Une première restitution de ce projet a eu lieu en octobre au tribunal de Bobigny.

Salle du Conseil municipal

Un atelier de théâtre sur le consentement avec les élèves du lycée Eugène-Hénaff

La compagnie Sticomiss propose aux élèves du lycée Eugène-Hénaff un atelier de théâtre intitulé *Le nom du non*. Lors de cet atelier, les élèves sont invités à réfléchir à cette thématique. Le but est d'apprendre à entendre lorsque son partenaire exprime « non », même de manière tacite, et d'encourager les participants à poser consciemment la question. Les jeunes pourront s'exprimer librement sur ces sujets auxquels ils et elles sont souvent confrontés : insistance, pression sociale, incitation aux photos (« nudes »), absence de représentation du consentement dans la pornographie et bon nombre de productions culturelles.

Les actions menées dans les centres socioculturels

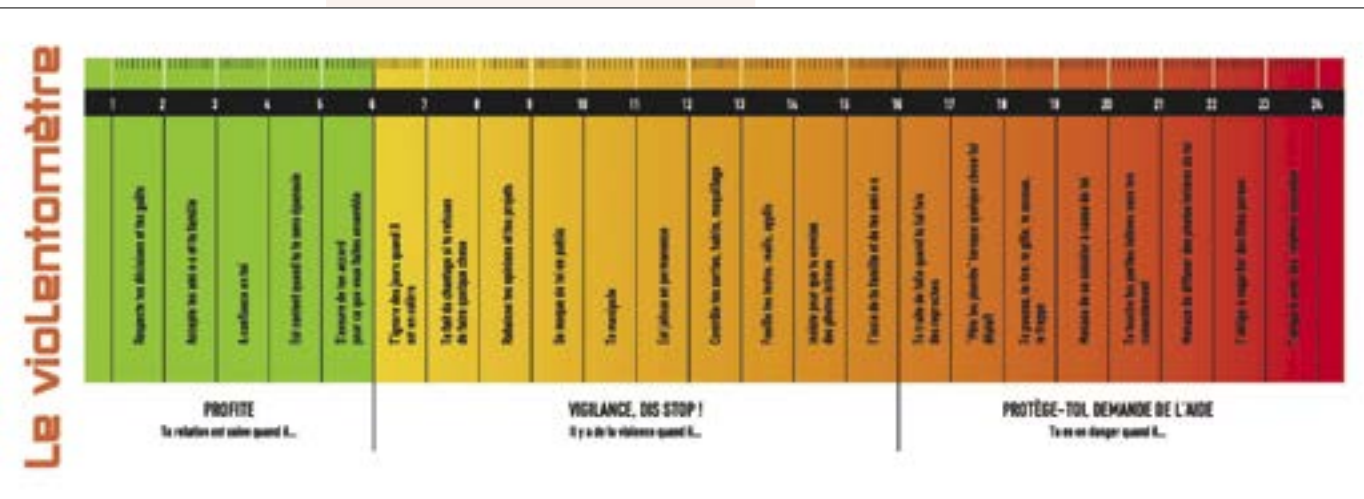
Afin de sensibiliser les jeunes aux risques prostitutionnels, la Ville, en lien avec les centres socioculturels, propose un escape game, conçu par l'association Médouz ainsi que des ateliers de création de vidéos. Cet escape game porte sur l'exploitation sexuelle des mineur·e·s et aborde le parcours d'une jeune tirée vers la prostitution à travers les violences intrafamiliales qu'elle a pu subir, du cyberharcèlement, du phénomène de réputation dont elle est victime, de la rencontre avec un garçon plus âgé qui deviendra son proxénète et de son exploitation sexuelle lors d'événements sportifs. Les objectifs de cet escape game sont d'apprendre à reconnaître les signes avant-coureurs d'un comportement manipulateur et dangereux et de sensibiliser les jeunes aux dangers de la prostitution. Les jeunes ont également réalisé des vidéos de prévention à l'égard de leurs pairs qui seront, entre autres, publiées sur Tiktok. Par ailleurs, des ateliers d'autodéfense féministe sont organisés en partenariat avec l'association F.E.U. dans les centres socioculturels.



Le violentomètre : un outil de sensibilisation

Afin de sensibiliser le grand public à la question des violences faites aux femmes, et sur ce qui est tolérable ou non dans une relation de couple, la Ville renouvelle la distribution de sachets floqués du violentomètre. Cet outil de prévention permet de mesurer si une relation amoureuse est basée sur le consentement et ne

comporte pas de violences. Des sachets floqués du violentomètre seront mis à disposition des pharmacies et des boulangeries volontaires. Leur distribution permettra de sensibiliser la population bagnoletaise à ces questions essentielles.



Les structures locales d'aide aux victimes de violences faites aux femmes

Un Toit pour elle

Ce dispositif a été créé à l'initiative de l'Observatoire des violences envers les femmes du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, et vise à fluidifier les places dans les centres d'hébergement gérés par les associations SOS Femmes 93 et l'Amicale du Nid, en facilitant l'accès à un logement sûr et pérenne pour les femmes et les enfants victimes de violences, grâce à des conventions signées avec les bailleurs et la Ville.

SOS Femmes 93

3, allée du Moulin à Bondy

Service d'écoute téléphonique de 14h à 17h

☎ 01 48 48 62 27

Permanence : mercredi après-midi

La Maison des femmes de Bagnolet

La mission de la Maison des femmes de Bagnolet, soutenue par la Ville, Est Ensemble et l'État, est d'orienter les femmes victimes de violences et de les accompagner dans leurs démarches juridiques.

Maison des femmes de Bagnolet

Maison des associations

79^{bis}, avenue Gallieni

Permanence : vendredi de 10h à 18h

☎ 06 59 91 05 55

✉ lamaisondesfemmesdebagnolet@yahoo.com

Institut de victimologie

Des consultations gratuites de psychotraumatologie sont mises en place au Centre municipal de santé Elsa-Rustin. Une psychologue assure des consultations individuelles pour accompagner la victime à rompre avec le processus d'emprise, évaluer les conséquences des violences et l'orienter. Ces consultations sont

également mises en place en direction des enfants ayant été victimes ou co-victimes des violences intrafamiliales.

Centre municipal de santé Elsa-Rustin (CMS)

13, rue Sadi-Carnot

Permanences : jeudi matin et vendredi sur rendez-vous

☎ 01 56 63 91 01

LAO Pow'her

Le lieu d'accueil et d'orientation Pow'her accueille, oriente et accompagne des jeunes femmes, âgées de 15 à 25 ans, victimes de violences sexistes et sexuelles. Cette structure unique en France qui bénéficie du soutien de la Ville a été lauréate du concours national de la Fondation La France s'engage.

Maison des associations

79^{bis}, avenue Gallieni

Permanences : lundi, mardi, mercredi, jeudi de 10h à 18h

Vendredi de 14h à 18h

☎ 01 71 29 50 02

✉ accueil@lao.associationpowher.org

Femmes solidaires

Femmes solidaires s'engage pour faire reculer toutes formes de discriminations et développer une éducation non sexiste et non violente. L'association nationale compte 190 comités locaux dans toute la France. À Bagnolet, l'antenne locale, qui compte 44 adhérentes, accompagne et oriente les femmes victimes de violences dans leurs démarches.

Maison des associations

79^{bis}, avenue Gallieni

☎ 06 73 42 71 19

✉ chimellebarte@yahoo.fr

– Numéros d'urgence –

☎ 39 19

Géré par la « Fédération nationale solidarité femmes » et soutenu par Le Ministère en charge des droits des femmes, le numéro 39 19 est le numéro national de référence destiné aux femmes victimes de violences conjugales. Il est accessible du lundi au vendredi de 9h à 22h, samedi et dimanche de 9h à 18h.

☎ 0 800 05 95 95

SOS Viols. Numéro gratuit et anonyme, disponible du lundi au vendredi de 10h à 19h.

☎ 08 842 846 37

08 Victimes. Prix d'un appel local, numéro disponible tous les jours de 9h à 21h. Il s'adresse à toutes les victimes, dont les victimes d'agression sexuelle.

Nouveaux espaces



Renouvellement des marquages au sol.



Nouveau parc à vélo, rue Denis-Papin.



Inauguration de la guinguette au parc Audin animée par l'Entreprise à but d'emploi (EBE) Caps Comme Noue.



Enlèvement des anciens mobiliers et nouvelle esplanade, école Henri-Wallon.

Comment signaler un incident via l'application Mon Bagnolet en 3 minutes max ?



1 Je choisis le bouton « signaler un incident » et je sélectionne une catégorie Espaces verts / Propreté / Voirie.



2 L'appli géolocalise elle-même l'endroit où je me situe. J'appuie sur continuer.



3 Je décris l'incident constaté et j'ajoute, au besoin, une photo. Je renseigne mes coordonnées puis j'appuie sur continuer et je reçois un mail de confirmation.

Téléchargez l'application Mon Bagnolet



Opérations « coup de balai »



Coup de balai, rue Jean-Lolive.



Place nette, rue Robespierre.



Nettoyage du parking Descartes et entretien des espaces verts, impasse Julian-Grimau.

ÉVÈNEMENTS

Vendredi 14 et samedi 15 novembre 2025

Louve, y es-tu ?

Par le Conservatoire Erik-Satie de Bagnolet
Comme chaque année, le théâtre L'Échangeur accueille le Conservatoire Erik-Satie pour une semaine de résidence artistique et de spectacles ouverts au public. Danseurs, élèves, compositeurs, jeunes solistes et l'ensemble instrumental des professeurs partageront la scène autour de créations variées : *Pierre et le Loup* chorégraphié, *Le Carnaval des animaux*, un concert hommage à Georges Aperghis, *Les p'tits loups du jazz*, *Cortège* et un concert audition avec les groupes accompagnés par Zebrook. Point d'orgue de cette semaine : le spectacle musical *Louve* interprété par le trio Orenda, entre rythmes rituels, chants, contes et récits fantastiques.

Entrée libre

Théâtre L'Échangeur : 59, avenue du Général-de-Gaulle

+ D'INFOS & RÉSA :

☎ 01 43 62 71 20

✉ reservation@lechangeur.org

Samedi 22 novembre 2025 de 15h à 17h

Atelier d'initiation à la bande dessinée

Marion Laurent vous initie à la bande dessinée, du crayonné à la narration, pour créer votre propre petite histoire. Illustratrice et auteure parisienne, diplômée de l'École supérieure des arts techniques (ESAT), elle a publié cinq livres et collabore avec la presse française et internationale. Passionnée par le dessin des personnes et de la ville, elle enseigne la BD au centre culturel des Lilas depuis 10 ans, et propose un atelier ludique adapté à tous les niveaux pour découvrir les techniques de dessin et de construction de récit.

À partir de 7 ans – Sur inscription auprès des bibliothécaires

Médiathèque de Bagnolet : 1, rue Marceau

+ D'INFOS & INSCRIPTION :

☎ 01 83 74 59 35

Samedi 6 décembre 2025 de 10h à 19h

Les Puces de l'Illu

Organisé par le Campus Fonderie de l'Image, le festival *Les Puces de l'Illu* réunit, chaque année, les professionnels de l'illustration et de l'édition indépendante, ainsi que les amateurs de belles images. C'est le premier festival d'illustration contemporaine de France où sont présents, le temps d'un week-end, près de 130 exposants aux spécialités variées : éditeurs, illustrateurs, imprimeurs, tatoueurs, galeristes et libraires indépendants.

10h30-13h30 : atelier de sérigraphie animé par l'atelier FWELLS

14h-16h : atelier dessin et manga animé par Hash Artwork

atelier Encre & Stencil, l'art du tattoo animé par Shin Tattoo

16h30 : parade présentée par l'AICOM, l'école de chant, théâtre et comédie musicale

14h-17h : atelier jeunesse animé par le Musée en herbe

17h : annonce des lauréats du Prix de l'Illustration

Campus Fonderie de l'Image : 81-83, avenue Gallieni

+ D'INFOS :

✉ campusfonderiedelimage.org

CINÉMA

Mercredi 12 novembre 2025 à 20h

Lumumba

De Raoul Peck.

Rencontre avec Amzat Boukari-Yabara, historien et écrivain.

Patrice Lumumba, héros de l'indépendance congolaise, devient à moins de trente ans une figure majeure de la décolonisation et de la guerre froide. De fonctionnaire à Premier ministre, il incarne un destin tragique : vilipendé, emprisonné, il restera seulement trois mois au pouvoir avant d'être assassiné, son corps disparaissant avec lui.

Cin'Hoche : 6, rue Hoche

+ D'INFOS :

☎ 01 83 74 56 80

EXPOSITION

Du 20 novembre au 12 décembre 2025

Vernissage jeudi 20 novembre à 18h

Fil conducteur

Cette exposition retrace le parcours de Tickson Mbuyi, artiste pluridisciplinaire originaire de Kinshasa (R.D. Congo), qui place le fil métallique au cœur de son œuvre. Avec précision et grâce, il transforme cette matière en sculptures, costumes-masques et installations puissantes. À la croisée des arts plastiques et de la performance, son travail explore l'identité, le collectif, le masque et la mémoire. En détournant les objets ethnographiques, il mêle céramique, métal recyclé et gestes incarnés pour créer un univers futuriste. Sculptures, installations, vidéos et photographies témoignent de son engagement artistique et de son énergie créative.

Château de l'Étang : 198, avenue Gambetta

+ D'INFOS :

☎ 01 49 93 60 17 / 61 53

✉ chateau@ville-bagnolet.fr

THÉÂTRE

Vendredi 14 novembre 2025 à 14h30

Vassilissa, sorcière de mère en fille

Par la compagnie Fleur Lemercier

Vassilissa, désormais adulte et sorcière accomplie, nous livre le récit de son voyage initiatique chez Baba Yaga : sa quête du feu, symbole du passage de l'enfance à l'âge adulte. Dans sa poche, la poupée magique léguée par sa mère l'accompagne. Femme puissante, digne héritière de Baba Yaga, elle commande la lumière et les éléments, veille sur le royaume des morts, soigne ou dévore ceux qui croisent son chemin. En transmettant l'histoire de sa lignée, celle des femmes sorcières, Vassilissa perpétue avec fierté leurs savoirs et leurs traditions. Une veillée d'initiation mêlant marionnettes et dispositif numérique.

Tarif unique : 4,30 €

Théâtre des Malassis : rue Julian-Grimau

+ D'INFOS & RÉSA :

☎ 01 49 93 60 81

✉ culture@ville-bagnolet.fr

Jeudi 20 novembre 2025 à 19h

Groupe fluo

Dans le cadre du Festival Playground organisé par les Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis

What we talk about when we talk about skateboarding ou comment je suis devenu danseur, explore comment le skateboard forge une façon d'habiter le monde : une école de la chute, de la persévérance et de l'équilibre. Benoit Canteteau y rejoue l'ivresse et l'acharnement de son adolescence sur la planche, retraçant son chemin du skate à la danse. Accompagné par Nicolas Marianne, il fait surgir un dialogue entre l'adolescent d'hier et le danseur d'aujourd'hui, où chute, mémoire et recommencement nourrissent un langage chorégraphique unique.

À partir de 8 ans – Tarif unique : 6 €

Théâtre des Malassis : rue Julian-Grimau

+ D'INFOS & RÉSA :

☎ 01 49 93 60 81

✉ culture@ville-bagnolet.fr

✉ contact@rencontreschoregraphiques.com

Samedi 22 novembre 2025 à 15h

Le Crapaud et l'Oiseau



Théâtre de marionnettes par la compagnie Le Dahlia Blanc
Écriture : Création collective – Mise en scène : Irène Voyatzis
Le Crapaud et l'Oiseau raconte l'histoire d'un crapaud maladroit, perdu dans un marais, qui devient ami avec un héron d'abord prêt à le dévorer. Au fil de cette rencontre, le crapaud redécouvre qu'il fut un homme. Pourquoi cette métamorphose ? Inspirée des Métamorphoses d'Ovide, cette fable interroge les traces laissées par l'humanité. Porté par peu de mots, une dramaturgie sonore et des marionnettes, le spectacle invite à une expérience sensible et poétique, à l'écoute du vivant.

À partir de 4 ans – Tarif unique : 3,50 €

Théâtre des Malassis : rue Julian-Grimau

+ D'INFOS & RÉSA :

☎ 01 49 93 60 81

✉ culture@ville-bagnolet.fr

CONCERT

Vendredi 5 décembre 2025 à 19h

Péchés... plus ou moins mignons !

Par l'ensemble vocal Intervalles

Fondé en 2012, Intervalles réunit des chanteurs amateurs passionnés autour d'un répertoire éclectique, mêlant classique, contemporain et musiques du monde. Ambiance conviviale, exigence musicale et plaisir de chanter ensemble sont au cœur du projet.

Médiathèque de Bagnolet : 1, rue Marceau

+ D'INFOS :

☎ 01 83 74 59 35

✉ intervalles93.fr

COMMÉMORATIONS

Mardi 11 novembre 2025

107e cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 Novembre 1918 et d'hommage à tous les morts pour la France

11h : monument aux Morts (carrefour de la Paix, avenue Raspail)

Jeudi 13 novembre 2025

Recueillement et fleurissement des stèles en hommage à David Perchirin, victime des attentats terroristes du 13 novembre 2015

12h30 : école élémentaire Jules-Verne (58, rue Pierre-et-Marie-Curie)

12h45 : école élémentaire Jean-Jaurès (89, rue Louise-Michel)

BALADES URBAINES RÉUNIONS PUBLIQUES

Mercredi 12 novembre 2025 à 18h

Conseil de quartier des Malassis sous la forme de balade urbaine

Départ depuis la salle Pierre-et-Marie-Curie



Jeudi 13 novembre 2025 à 18h

Conseil de quartier Centre sous la forme de balade urbaine

Départ depuis l'Hôtel de Ville – Place Salvador-Allende

Mardi 18 novembre 2025 à 18h

Conseil de quartier de La Noue sous la forme de balade urbaine

Départ depuis le centre socioculturel Guy-Toffoletti (43, rue Charles-Delescluze)

Mercredi 26 novembre à 19h

Présentation de deux projets d'urbanisme

Projet de la SCI BAREF au 76, avenue du Général-de-Gaulle (actuel Babou) pour un projet de réhabilitation et extension de l'ensemble commercial et de la SOPIC au 18, avenue de la République pour le développement d'un projet hôtelier. Centre socioculturel Les Coutures (37, rue Jules-Ferry)

Expression des groupes politiques

Socialistes, Société civile, Radicaux et Républicains

Bagnolet avance !

C'est toute la partie nord-est de Bagnolet qui change de visage (La Noue, Les Malassis, Le Plateau) grâce aux différents investissements de l'État, de l'ANRU, de la Région, du Département, d'Est Ensemble et bien évidemment de la Ville. Pour transformer le cadre de vie des habitants et des usagers, les moyens financiers négociés par la commune sont colossaux. C'est le résultat de nombreuses heures de travail des agents et des élus. Mais c'est aussi, et surtout, le fruit de plusieurs réunions de concertation.

Les premières inaugurations auront lieu avant la fin de l'année. Le Maire, Tony Di Martino, a inauguré le 8 novembre dernier le nouveau stade des Malassis comprenant un anneau d'athlétisme de 200 mètres, une piste droite de 60 mètres et un bac de saut en hauteur. Puis le Maire lancera les premiers travaux de démolition de la première moitié de la dalle Thorez.

Ces projets sont les premiers signaux d'une vision plus large d'aménagement de ce territoire. Les nouvelles infrastructures lancées sont nombreuses: la construction d'un nouveau collège avec stade et tribune à la Briqueterie/la construction d'un dojo, d'une piscine, d'un conservatoire, d'un théâtre, et d'un centre de quartier aux Malassis/la construction de l'école Jacqueline-Chonavel/la rénovation des logements sociaux/la requalification de la dalle à La Noue/la renaturation de l'espace public...

Tout ceci est concret. Tout ceci est voté. Tout ceci n'est pas une fin mais bel et bien un commencement. Soyons positifs pour Bagnolet!

Présidente de groupe: Émilie Trigo

Élus: Cédric Pape, Ihssen Ounissi, Merle-Anne Jorge, Daouda Keita, Yalana Dino, Abdelkrim Karmaoui, Cécile Trbic, Mahamadou Sylla, Manon Chrétien, Sébastien Gricourt

Écolos Solidaires, Citoyen·ne·s et Radicaux

Un choix du Maire, ni solidaire, ni écologique

À l'occasion du dernier conseil municipal, nous avons appris que la pelouse du futur terrain de sport de la Briqueterie serait en synthétique. Il y a plus de deux ans, lors d'une réunion publique en présence de sportif·ves et d'habitant·es du quartier, le Maire mettait en débat le choix entre pelouse naturelle et pelouse hybride. Depuis, plus de nouvelles. Et finalement, ce n'est ni la pelouse naturelle, ni la pelouse hybride, mais la pelouse synthétique qui sort du chapeau. Bonjour la transparence et la méthode. Le débat public, c'est juste pour être sûr de ne pas tenir compte de l'avis de la population?

Quel est le problème avec ce genre de pelouse? D'abord, c'est plus cher à l'installation. Mais à l'approche des élections, ce n'est pas un problème pour le Maire qui sait se montrer généreux avec notre argent. Ensuite, les matériaux plastiques (polyéthylène et polypropylène) s'usent et finissent dans les sols, l'air et l'eau. Les premières victimes en sont les sportif·ves et les scolaires qui les respirent sur le terrain. Savez-vous que chacun·e de nous absorbe déjà l'équivalent de la moitié d'une carte bancaire par semaine?

La pelouse synthétique imperméabilise le sol à grande échelle: 7000 m² pour le terrain auquel il faut ajouter les pistes, elles aussi synthétiques. Cette imperméabilisation augmente de façon importante la chaleur ambiante au sol. D'ici à quelques années, les sportifs ne pourront plus y jouer, sous le soleil, pendant l'été. Cela contribue aussi à rendre la ville invivable pour toutes les habitant·e·s. Quand Paris végétalise massivement ses rues et qu'Est Ensemble développe un parcours végétalisé, Bagnolet s'artificialise encore. Pour le bien-être de tous·tes, il faut une action écologique, cohérente et généralisée. Un choix sur lequel il faudra revenir, s'il est encore temps, après les élections municipales, quand nous serons débarrassé·es du maire actuel...

Valérie Bille, Gyöngyi Biro, Elhame Chair, Hamid Chair, Édith Félix, Jean-Claude Oliva
Plus d'infos: ecolossolidaires.org

Bagnolet en Commun (soutenu par Les Écologistes - EELV et La France Insoumise)

Agir pour améliorer le quotidien à Bagnolet

Au cours des derniers mois, nous avons parfois pu ressentir un décalage entre des annonces de grands projets, certes nécessaires à la transformation d'une ville, mais paraissant remettre à demain les urgences d'aujourd'hui.

Concrètement, les questions de vie chère, d'état du parc de logement sociaux de la ville, de propreté, de circulations, de mobilités douces, de stationnement, pour ne citer qu'elles, sont notre quotidien. L'enjeu de la politique c'est d'allier une vision pour la ville et son avenir, sans reléguer les questions de vie quotidienne à des sujets mineurs.

Or, dans l'ensemble de ces domaines, les attentes et les agacements des Bagnoletais·es sont importants et il convient de ne pas fermer les yeux. Nous devons parvenir à faire beaucoup mieux en matière de cadre de vie, d'embellissement et de transformation de nos rues, de nos squares, de nos équipements publics. Et notre ville doit continuer à être protectrice de sa population. Nous ne devons pas nous résoudre à ce que, lorsque nous nous comparons aux villes voisines, nous donnions le sentiment d'un décalage.

Nous avons une richesse, nos agent·e·s, qui doivent être accompagnés, soutenus, formés et valorisés. Nous en avons une seconde, notre tissu associatif, qui doit être davantage encore accompagné. Et notre troisième richesse, c'est l'incroyable dynamisme des forces vives à Bagnolet, qu'elles soient créatives, culturelles ou économiques. Il est temps de leur donner toute leur place dans notre ville.

C'est le rôle premier d'une municipalité, soutenir, accompagner, valoriser, renforcer la richesse d'une ville où le dynamisme foisonne. Ainsi, le cadre de vie, le dynamisme culturel et économique de la ville s'en voient chaque jour améliorés. Nous prendrons toute notre part dans cette quête d'un Bagnolet plus à l'écoute et plus en soutien de l'incroyable richesse et dynamisme de sa population.

Édouard Denouel, Chawqui Haddad, Yasmina Sadoud, Grégoire de Lagasnerie, Brigitte Delaperelle, Anne de Rugy, Frédéric Gabin, Zohra Kehli

du Conseil municipal

Les propos tenus dans les tribunes n'engagent que leurs auteurs.

Ensemble pour Bagnolet (PCF - G.S - BIC)

Bagnolet mérite une démocratie apaisée

La plupart des citoyennes et des citoyens aspire à une démocratie, respectueuse et apaisée. Le climat international est malheureusement porté à la violence politique avec une montée des fascismes dans beaucoup de pays et l'atmosphère délétère que le président des États-Unis fait régner dans la première puissance mondiale et dans les relations internationales. Dans ce contexte, la commune a vocation, à être un lieu de protection et de bienveillance. Malheureusement, le lieu d'exercice de la démocratie locale que constitue le conseil municipal est devenu à Bagnolet le lieu de dérives violentes. Lors du conseil municipal du 26 juin dernier, la majorité municipale s'est déchirée en public, avec une succession d'attaques personnelles, un spectacle globalement indigne. Le maire a été mis en minorité sur 11 délibérations, mais aucun débat politique de fonds n'a eu lieu: juste une lutte de pouvoir et un conseil municipal transformé en champ de bataille. Nous aurions pu espérer que ce spectacle reste sans lendemain, mais le conseil du 16 octobre dernier a été de nouveau marqué par une atmosphère de désordre et de violences verbales; suite à l'expulsion le matin même de personnes occupant un bien public dans le quartier des coutures, nous avons assisté, consternés, à un règlement de compte entre le maire, Tony Di Martino, et son adjoint à l'habitat, Édouard Denouel. Pierre Vionnet, notre co-président de groupe, et Mohammed Djennane ont successivement demandé aux deux élus de cesser de prendre en otages de leurs bisbilles des situations personnelles difficiles, mais les règlements de compte internes à la majorité n'ont pas cessé. Depuis 2020, nous incarnons l'opposition à la majorité municipale, mais, si nous pouvons naturellement être critiques, nous n'avons jamais pratiqué les invectives et attaques personnelles. La campagne municipale en vue des prochaines élections de mars 2026 a commencé et nous souhaitons qu'elle soit une occasion de débat positif et de construction collective et non un festival de coups bas.

Denis Bargeau, Solenne Bullet, Angeline Desbordes-Silly, Mohamed Djennane, Anne-Laure Guy, Sébastien Staelens, Pierre Vionnet

Citoyens Indépendants

La lutte contre les violences conjugales, une Priorité municipale

Les violences conjugales sont une réalité tragique qui frappe toutes les catégories de la population, y compris dans notre commune. Car, derrière les statistiques nationales alarmantes se cachent des concitoyennes, des mères, des familles brisées, qui vivent dans la peur et l'isolement. Aussi, nous considérons cette lutte comme une exigence absolue de solidarité et de sécurité.

En effet, la commune, par sa proximité, a un rôle essentiel à jouer et doit être le premier filet de sécurité pour les victimes de violences conjugales. À Bagnolet, le réseau local d'aide qui sécurise les places d'hébergement d'urgence et soutient les associations spécialisées dans l'accueil et l'accompagnement des victimes, comme la maison des femmes en est un bel exemple. Mais nous pouvons et devons aller plus loin, en formant nos agents municipaux (CCAS, accueil, police municipale) à l'écoute et à l'orientation des victimes, pour qu'aucun appel à l'aide ne reste sans réponse. Tout en continuant en parallèle à mener des campagnes de sensibilisation régulières dans nos quartiers et auprès des jeunes, pour déconstruire les mécanismes de la violence et rappeler les droits.

Nous ne devons laisser personne seul face à la violence. L'engagement de la collectivité est vital pour briser le silence et offrir un chemin vers la reconstruction. Agir contre les violences, c'est construire une ville plus juste et plus sûre pour toutes et tous.

Ndeye Marieme Diop, Vassindou Cissé, Jules Ragueneau
elus.ci@ville-bagnolet.fr

Société civile et Indépendants

Hommage à Zainaba Saïd-Anzum, une femme de terrain et engagée

Dans le cadre de nos délégations respectives, j'ai eu l'honneur d'échanger, de travailler et de collaborer avec Zainaba. Je ne saurais compter le nombre de fois où elle s'est déplacée dans notre ville pour faire vivre et rayonner le sport. Je pense à son engagement sans faille lors de la mise en place de l'opération «Savoir nager», au lancement de l'Écol'Ovale, à nos échanges passionnés autour de la pratique de la gymnastique dans le cadre du futur collège Travail-Langevin, ou encore à son investissement constant pour la COPER 93 (Collectif PERmanent de défense et de promotion de l'EPS, du sport scolaire et du mouvement sportif en Seine-Saint-Denis) et à nos combats communs.

Au-delà du sport, nous partageons une même conviction: celle de l'importance du collectif, de l'éducation, et de la transmission. Nous partageons aussi nos rôles de mères engagées, soucieuses du bien-être et de l'avenir des générations futures. Aujourd'hui, nous souhaitons au nom de notre groupe, lui rendre hommage. Nous pensons à ses proches, à ses collègues du département, aux élus des territoires, aux acteurs du monde associatif et sportif, qui perdent une véritable figure pilier.

Je garderai le souvenir d'une femme compétente, attachante et profondément bienveillante.

Repose en paix, Zainaba. Ta perte brutale laisse un grand vide, mais ton engagement continuera de nous inspirer, comme des milliers d'autres.

Mona Bellil, Brahim Akrouir

Des cafés d'exception à Bagnolet

Jérémie Zarca a créé une microtorréfaction dans le quartier du Plateau, dans laquelle il conçoit des cafés d'excellence.

Tout a commencé il y a deux ans. « J'avais envie de commander un paquet de café venant d'un coffee shop en Allemagne. », se souvient Jérémie Zarca. Mais les prix affichés l'ont fait rapidement renoncer à son achat. Cet ingénieur en informatique de formation décide alors de torréfier lui-même son café. Il écume les sites spécialisés pour se renseigner sur le sujet et tombe sur l'association Co-Roasting, une communauté collaborative de torréfaction qui met en relation les professionnels de la filière café et des passionnés. « Une machine de torréfaction professionnelle coûte entre 20 000 et 50 000 euros. », précise Jérémie. « C'est par ce biais que je loue des machines de torréfaction à Plaisir, dans les Yvelines. Je torréfie également du café en petites quantités à Bagnolet. », explique le Bagnoletais. De fil en aiguille, Jérémie finit par créer sa propre marque Sayang Coffee, avec pour objectif d'explorer la palette aromatique des différents types de café. « Ma femme détestait le café, qu'elle trouvait amer. Je voulais lui prouver que je pouvais torréfier un café qui soit doux et sans amertume. », explique le jeune papa.

Des cafés venus du monde entier

Ce défi le conduit à rencontrer, via la plateforme Co-Roasting, son mentor, Adrien Hong, finaliste du célèbre concours du Meilleur ouvrier de France en 2021 dans la spécialité torréfacteur. En 2024 et 2025, le torréfacteur bagnoletais a notamment fourni son café au restaurant Cheffes, un café-cantine situé à la Cité maraîchère de Romainville et fondé sur les principes de l'économie sociale et solidaire. Pour concevoir ses produits d'exception, le torréfacteur fait appel à des importateurs spécialisés qui lui livrent des cafés du monde entier: Pérou, Brésil, Costa Rica, etc. « Actuellement, je propose un café venu de la ferme Fazenda Guariroba, au Brésil, avec des notes de lavande et de jasmin. C'est vraiment un café incroyable. », précise-t-il.



Expert en torréfaction

Le torréfacteur planche actuellement sur la création de deux cafés, l'un éthiopien, aux notes de chocolat et de fruits rouges, et l'autre du Costa Rica. En attendant, Jérémie est en passe d'acquiescer la plus haute qualification professionnelle de torréfacteur et compte s'inscrire prochainement aux championnats de France de la discipline. Au début de l'année prochaine, Jérémie lancera la boutique en ligne de sa marque, Sayang Coffe, pour élargir sa clientèle aux particuliers.



Hôtel de Ville

Place Salvador-Allende
93170 Bagnolet – 01 49 93 60 00
Lundi au jeudi: 9h-12h30 et 13h30-17h
Vendredi: fermé le matin, 13h30-17h
Samedi: 9h-12h30

Numéros utiles

Centre municipal de santé Elsa-Rustin

13, rue Sadi-Carnot – 01 56 63 91 00
Du lundi au vendredi: 8h30-19h
Samedi: 8h30-13h
Consultations médecine générale sans rendez-vous
Du lundi au vendredi: 9h-10h et 16h-18h
Samedi: 9h-11h

Centre municipal dentaire

1, rue Adélaïde-Lahaye – 01 56 63 91 05
Lundi, mardi, mercredi et vendredi: 9h-13h et 14h-19h. Jeudi: 9h-13h30 et 14h-19h
Samedi: 9h-13h

Centre de planification et d'éducation familiale

01 49 93 61 97
Consultations en psychologie
Sur rendez-vous au 01 56 63 91 01

Centres de protection maternelle et infantile

3, rue Adélaïde-Lahaye – 01 56 63 91 12
70, rue Pierre-et-Marie-Curie – 01 49 93 66 08

Centre de PMI Croix-Rouge

4, rue du Lieutenant-Thomas – 01 43 60 33 21

Clinique Floréal

40, rue Floréal – 01 48 97 72 00 (24h/24)

Réseau des bibliothèques d'Est Ensemble

Médiathèque de Bagnolet

1, rue Marceau – 01 83 74 59 35

MIEJ (Mission intercommunale pour l'emploi des jeunes)

94, rue Lénine – 01 43 60 13 80

Bourse du travail

13, rue Pierre-et-Marie-Curie – 01 43 63 58 32
Du lundi au vendredi de 13h à 17h

Commissariat des Lilas

55/57, boulevard Eugène-Decros
93260 Les Lilas – 01 41 83 67 00

Police secours 17 - Samu 15

Pompiers 18 ou 112 (portable)

Sida info service 0 800 840 800

Allô drogue 0 800 23 13 13

Croix-Rouge Bagnolet 01 43 62 53 28

Allô enfance maltraitée 119 (24h/24)

Jeunes, violences, écoute 0 808 807 700

N° d'aide aux victimes 08 842 846 37

SOS Victimes 01 41 60 19 60

Mercredi de 14h à 17h à l'Hôtel de Ville

Pharmacie de garde

Pharmacie de La Poste: 26, rue de Paris
93100 Montreuil – 01 42 87 77 37



Infos déchets
0 805 055 055

Magazine municipal de la ville de Bagnolet - n°105 - novembre 2025
Édité par la Mairie de Bagnolet – BP 35 – 93171 Bagnolet Cedex
Directeur de la publication: Tony Di Martino
Directrice de la rédaction: Chloé Filot
Rédacteur en chef: Éric Mugneret
Rédaction: Karim Benchaib, Hélène Houel, Sadya Messaoudi
Conception graphique: Julie Lucas



Menus de novembre

Les menus intègrent 54% de produits durables dont 35% de produits biologiques, conformément aux dispositions réglementaires de la loi Égalim.

Lundi 3	Mardi 4	Mercredi 5	Jeudi 6	Vendredi 7
Menu végétarien Pomelo Lasagnes de légumes Camembert bio Purée de pommes/bananes	Menu végétarien Lentilles vinaigrette bio Omelette nature Ratatouille Gouda Fruit bio	Carottes râpées vinaigrette bio Escalope de volaille Filet de poisson sauce curry Pavé de blé, fromage, épinards Chou-fleur béchamel Goûter: biscuit fourré à la vanille, yaourt à boire, fruit	Mais vinaigrette bio Émincé de volaille sauce barbecue Tempeh de lupin sauce barbecue Haricots verts Petit-suisse nature bio Banane	Chou rouge bio Émincé de bœuf bio aux haricots rouges bio Haricots rouges bio sauce barbecue Pommes de terre aux épices Moelleux au chocolat et crème anglaise
Lundi 10	Mardi 11	Mercredi 12	Jeudi 13	Vendredi 14
Menu végétarien Salade verte vinaigrette bio Légumes et pois chiches Semoule complète Emmental bio Purée de pommes/fraise	Armistice 1918	Sauté de bœuf bio paprika Lentilles à la tomate Écrasé de potiron Brie Fruit Goûter: barre de céréales, lait nature bio, compote	Tartinable lentilles corail, carottes et cumin bio Filet de poisson Nuggets de blé Épinards à la crème et pommes de terre Édam Fruit bio	Menu végétarien Carottes râpées bio Quenelles nature sauce tomate Pâtes semi complètes bio Yaourt aromatisé à la banane bio
Lundi 17	Mardi 18	Mercredi 19	Jeudi 20	Vendredi 21
Mais vinaigrette bio Émincé de bœuf aux pois carrés bio Boulgour aux petits légumes Carottes Comté AOP Fruit	Menu végétarien Salade verte, croûtons et vinaigrette bio Ratatouille et pois chiches Blé bio Fromage blanc aromatisé	Menu végétarien Chou blanc vinaigrette bio Omelette nature Petits pois Fromage coque rouge Gâteau au chocolat et haricots rouges Goûter: cookies, yaourt à boire, fruit	Carottes râpées bio Escalope de porc Label Rouge Sauce moutarde Tempeh de lupin à la moutarde Lentilles Mimolette Crème dessert au chocolat bio	Soupe de légumes bio Brandade de poisson Lasagnes de légumes Petit-suisse nature bio Fruit bio
Lundi 24	Mardi 25	Mercredi 26	Jeudi 27	Vendredi 28
Menu végétarien Pané au fromage Haricots verts et flageolets Gouda Fruit	Salade verte vinaigrette bio Sauté de bœuf bio aux olives Dhal de lentilles corail Pommes de terre vapeur Yaourt nature bio	Menu Alice au pays des Merveilles Jardin de la Reine de cœur Ragoût du Chapelier fou à la volaille Ragoût du Chapelier fou à l'égrené Riz du Lapin blanc en retard bio Emmental Le cookie d'Alice Goûter: barre de céréales, lait nature bio, fruit	Taboulé Filet de poisson sauce waterzoi Omelette nature Petits pois Verchicors bio Fruit bio	Menu végétarien Endives vinaigrette bio Pommes de terre et patate douce au fromage façon gratin Fromage fondu Purée de pommes bio



Service de véhicules à disposition des personnes à mobilité réduite

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf les jours fériés).
Réservation: 01 49 93 60 36.

Maquette et infographie: Vanessa Panconi
Photographie: Guillaume Ison
BajoMag' est distribué gratuitement en début de mois dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.
Si vous ne le recevez pas, signalez-le en envoyant un email à redaction@villebagnolet.fr

ISSN: 0767-8525 – Dépôt légal: novembre 2025
Imprimé par Groupe Morault
2, avenue Berthelot - Zac de Mercières
BP 60254 - 60205 Compiègne
Tiré à 18 000 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique
Document non contractuel



les Puces #13 de l'illu

6 & 7 Déc 2025

10H-19H

AU CAMPUS
FONDERIE DE L'IMAGE

VILLE-BAGNOLET.FR



Bagnole